

ASSEMBLÉE NATIONALE

JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

XV^e Législature

SESSION ORDINAIRE DE 2019-2020

Séance(s) du mardi 5 mai 2020

Articles, amendements et annexes



200^e séance

Annexes

ENGAGEMENT DE LA PROCÉDURE ACCÉLÉRÉE

Le Gouvernement a engagé la procédure accélérée sur le projet de loi de règlement du budget et d'approbation des comptes de l'année 2019 (n° 2899).

DÉPÔT D'UN PROJET DE LOI DE RÈGLEMENT DE BUDGET

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 2 mai 2020, de M. le Premier ministre, un projet de loi de règlement du budget et d'approbation des comptes de l'année 2019.

Ce projet de loi, n° 2899, est renvoyé à la commission des finances, de l'économie générale et du contrôle budgétaire, en application de l'article 83 du règlement.

DÉPÔT DE PROPOSITIONS DE RÉSOLUTION

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 4 mai 2020, de M. Bernard Perrut et plusieurs de ses collègues, une proposition de résolution tendant à la création d'une commission d'enquête sur le déploiement de la 5G.

Cette proposition de résolution, n° 2900, est renvoyée à la commission des affaires économiques, en application de l'article 83 du règlement.

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 5 mai 2020, de Mme Emmanuelle Anthoine, une proposition de résolution visant à proposer le remboursement intégral des masques de protection pour les personnes vulnérables, déposée en application de l'article 136 du règlement.

Cette proposition de résolution a été déposée sous le n° 2901.

CONVOCAZIONE DE LA CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS

La Conférence, constituée conformément à l'article 47 du règlement, est convoquée pour le mardi 5 mai 2020 à 12 h 00 sous la forme (exclusivement) d'une visioconférence

ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

(Conférence des présidents du mardi 5 mai 2020)

DATES	MATIN	APRÈS-MIDI	SOIR
<i>Semaine du Gouvernement</i>			
MAI			
MARDI 5		À 15 heures : - Questions au Gouvernement.	
JEUDI 7	À 9 heures : - Pt Sénat prorogeant l'état d'urgence sanitaire et complétant ses dispositions.	À 15 heures : - Suite odj du matin.	À 21 h 30 : - Suite odj de l'après-midi.
VENDREDI 8	À 9 heures : - Suite odj de la veille.	À 15 heures : - Évén., CMP ou nlle lect. Pt prorogeant l'état d'urgence sanitaire et complétant ses dispositions.	À 21 h 30 : - Suite odj de l'après-midi.
SAMEDI 9	À 9 heures : - Suite odj de la veille.	À 15 heures : - Suite odj du matin.	À 21 h 30 : - Suite odj de l'après-midi.
DIMANCHE 10	À 9 heures : - Évén., lect. déf. Pt prorogeant l'état d'urgence sanitaire et complétant ses dispositions.	À 15 heures : - Suite odj du matin.	À 21 h 30 : - Suite odj de l'après-midi.

<i>Semaine du Gouvernement</i>			
MARDI 12		À 15 heures : - Questions au Gouvernement.	
MERCREDI 13		À 15 heures : - Lect. déf. Pn lutte contre les contenus haineux sur internet.	
JEUDI 14	À 9 heures : - Pt portant diverses dispositions urgentes.	À 15 heures : - Suite odj du matin.	À 21 h 30 : - Suite odj de l'après-midi.